

## L'ÉTAT DE LA PARTICIPATION ET DE LA REPRESENTATION POLITIQUE DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST

- La représentation politique des femmes en Afrique de l'Ouest est quasiment la plus faible du monde.
- En Avril 2016 , les pays d'Afrique de l'ouest figuraient au bas du classement mondial des femmes sur environ 190 parlements nationaux.

- Sénégal 6e avec 42% de femmes au parlement
- Cap-Vert 71e avec 23% de femmes
- Guinée 78e avec 21,9% de femmes
- Togo 103e avec 17,6% de femmes
- Niger 125e avec 14% de femmes
- G.-Bissau 131e avec 13,7% de femmes
- S. Leone 141e avec 12,4% de femmes
- Libéria 149e avec 11% de femmes

## REPRESENTATION DES FEMMES AU PARLEMENT EN 2016

- Ghana 150e avec 10,9% de femmes
- Burkina Faso 159e avec 9,4% de femmes
- Gambie 159e avec 9,4%
- Côte d'Ivoire 161e avec 9,2% de femmes
- Mali 164e avec 8,8% de femmes
- Benin 168e avec 7,2% de femmes
- Nigéria 175e avec 6,5% de femmes

- Nous pouvons noter que quelque soit le système électoral du pays en Afrique de l'Ouest , l'histoire est la même.
- Ex : le Bénin avec une population de 8.791.800 en 2009 et appliquant le système de liste proportionnelle compte six (6) femmes au parlement.
- Le Nigeria avec le système de scrutin majoritaire: majorité relative et une population de plus 149.229.100 en 2009 ne compte que 5 femmes au Sénat.

- Outre le Senegal qui occupe la 6e place au niveau mondial, le deuxième pays le plus performant en Afrique de l'Ouest est le Cap-Vert qui est classé 71e et le Nigeria le moins bien classé est 175e.
- Ceci place la région de l'Afrique de l'Ouest parmi les régions du monde comptant la plus faible représentation de femmes dans un organe législatif.

- Il faut noter que de plus en plus de mouvements réclament la prise en compte de la représentativité des femmes dans les organes électifs et nominatifs en Afrique de l'Ouest.
- Mais l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest n'utilisent pas encore le système électoral comme un outil de reformulation de l'amélioration de la représentation des femmes.

### Impact de l'état de la participation et de la représentation politique des femmes sur la démocratie et le développement.

La dynamique économique, politique et socioculturelle, religieuse des élections en Afrique apportent des éclaircissements sur l'état et l'impact de l'extrême faiblesse de la participation et de la représentation politique des femmes au niveau de la région.

## QUESTIONS ÉCONOMIQUES

- On note que l'éducation limitée et l'analphabétisme font que les femmes sont sous informées sur leur droit de vote; elles ont aussi un accès limité aux informations sur les candidats et les questions.
- Enfin, il leur faut plus d'efforts pour comprendre les systèmes politiques et électoraux

## QUESTIONS POLITIQUES

Les défis politiques qui s'imposent aux femmes:

- Prévalence du modèle masculin de vie politique et d'implication dans les activités étatiques;
- Les soutiens limités des partis politiques; ex: soutien financier pour les femmes candidates;
- Accès limités aux réseaux politiques, normes et qualifications appliquées aux femmes sont plus strictes;
- Accès limité aux systèmes de formation et de sensibilisation;
- La nature du système électoral qui n'est pas toujours favorable aux femmes.

## QUESTIONS SOCIO CULTURELLES ET RELIGIEUSES

- Parmi les principales causes qui perpétuent l'inégalité entre les hommes et les femmes, en ce qui concerne la participation politique, on compte la perpétuation d'un ordre patriarcal qui maintient une division sexiste du travail, ce qui maintient les femmes dans la sphère reproductive et les hommes dans la sphère productive.

- Dans certains pays, notamment en Afrique de l'Ouest, les femmes sont également confrontées à des contraintes culturelles par rapport à leur mobilité.
- Les mécanismes de la ségrégation sexuelle sont utilisés pour limiter leur mobilité. La politique exige l'exposition des femmes qui doivent interagir avec les hommes et les femmes et participer à des rencontres publiques afin de profiter pleinement de leurs droits électoraux.
- La restriction de l'interaction des femmes avec les hommes est également un défi. Il apparaît que les femmes ont, en moyenne, tous les attributs de leadership politique requis, mais elles semblent freinées par le processus de socialisation.

## Défis des femmes en tant que candidates

- La violence contre les femmes candidates, au sein de la communauté et dans les foyers, sert également d'élément de dissuasion à la participation politique des femmes. Elle crée un véritable climat d'intimidation et repend un sentiment de peur chez la femme qui aurait souhaité aller à l'encontre des clichés déjà établis.
- La peur de la violence peut avoir, sur les femmes, l'effet psychologique de limiter même leur participation en tant qu'électrices. La Recommandation générale 19 de la CEDEF reconnaît que toutes les formes de violence contre les femmes empêchent leur participation politique.

- Le caractère « sale » de certaines campagnes électorales fait que certaines familles ne sont pas enthousiastes à l'idée que les femmes membres de leurs cercles participent à la vie publique.
- Le prétexte avancé est qu'elles cherchent à protéger l'honneur et la dignité de la famille, selon certaines militantes des droits des femmes ayant participé aux ateliers de la CEDEAO sur le Genre et les Elections. Certains maris sont réticents à l'idée de permettre aux femmes d'intégrer ce domaine de la vie.

- Dans certaines communautés de l'Afrique de l'Ouest, le rôle de choisir ou d'élire des dirigeants était l'apanage des hommes. Ce rôle se retrouve dans les communautés contemporaines, car les traditions sont très tenaces.
- Au Mali, le NDI a découvert que l'une des raisons de la faible participation des femmes aux prises de décisions politiques se trouvait dans l'organisation de la société traditionnelle. La femme porte le poids des traditions et des coutumes qui considèrent la politique comme étant l'affaire des hommes.

## Défis des femmes en tant qu'électrices

- En Afrique de l'Ouest, l'histoire révèle que les femmes ont eu très peu d'occasions de s'élever à la tête des organes de gestion des élections.
- Il existe de rares exemples où une femme a été nommée pour diriger un OGE comme ce fut le cas au Libéria, au Mali en Sierra Leone, au Togo. En 2015, le Ghana a également connu la première nomination d'une femme à la tête de son OGE.
- « *On estime que les entreprises ayant trois femmes ou plus dans des fonctions de direction obtiennent de meilleurs résultats dans toutes les dimensions de l'efficacité organisationnelle* » (McKinsey, 2014).

- La mise en place d'un Bureau du Genre connaît une tendance croissante au niveau des OGE de l'Afrique de l'Ouest, mais ces organes ne disposent pas de suffisamment de personnel formé, de programmes ou de ressources pour fonctionner.
- Les bureaux du Genre, lorsqu'il en existe, sont incapables de fournir facilement des statistiques sur la participation des femmes aux inscriptions, au vote, leur pourcentage en tant que personnel du scrutin et la fréquence à laquelle les femmes sont acceptées dans le processus électoral.

## **Accès des femmes aux subventions électorales de l'Etat**

- La disponibilité des ressources influence les ambitions électorales. Le financement public des partis politiques et des activités électorales tend à uniformiser les règles du jeu pour la réalisation des ambitions électorales.
- En Afrique de l'Ouest, selon la base de données d'IDEA International sur le financement politique, les pays d'Afrique de l'Ouest qui offrent un financement de l'Etat sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo.
- Au Cap-Vert, le financement est prévu pour la campagne électorale seulement. La Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, le Sénégal, la Sierra Leone, le Liberia et le Nigeria sont les pays où le financement public n'existe pas.

- Au Burkina Faso, les partis qui ne désignent pas au moins 30% de femmes sont censés perdre la moitié de leur financement public.
- Au Cap-Vert, les subventions doivent être attribuées aux partis ou coalitions de partis dont les listes nationales comptent au moins 25% de femmes candidates.
- Au Togo, 20% de l'aide financière de l'Etat sont à attribuer aux partis et groupes de partis proportionnellement au nombre de femmes élues lors des dernières élections, tandis que les 10% de l'aide financière de l'Etat doivent être alloués aux partis et groupes des partis proportionnellement au nombre de femmes élues lors des dernières élections locales.
- En Guinée, au Mali et au Niger, il est prévu que 10% du financement public soient alloués/partagés entre les partis qui comptent des femmes élues, membres du Parlement et/ou conseillères municipales.

### **Propositions pour le renforcement de la participation des femmes aux élections en Afrique de l'Ouest – Piliers stratégiques**

- Genre et Cadre juridique des élections
- Mobilisation des acteurs et Partenariats stratégiques
- Renforcement de capacité préélectoral en genre et élections
- Sensibilisation des citoyens et des électeurs.

- Genre et Cadre institutionnel pour les élections/Rôle du RESAO:
  - Missions d'observation électorale de la CEDEAO.
  - Financement par le Genre et Election.
  - Genre et Sécurité électorale.
  - Médias, Genre et Elections .
  - Renforcement des capacités des Femmes Elues.

Merci